

PROJET PEDAGOGIQUE CLUB ADOS 11/15 ANS

2018/2019

SOMMAIRE

Le Projet éducatif territorial

Structure Les Granges

Fonctionnement Général

L'équipe pédagogique

Le public et son environnement

Objectifs de la structure

Activités et projets

La place et la participation des jeunes

Les séjours

Evaluation

Annexe 1 : règlement intérieur

Le projet Educatif Territorial

Depuis 2011, la ville de Saint-Jean s'est engagée dans un projet éducatif et social local, sur lequel les accueils de loisirs s'appuient pour mettre en œuvre leur projet pédagogique. En 2016-2017, la ville s'appuie sur son PEDT (Projet Educatif Territorial) conçu de façon concertée et partenariale et validé par l'Etat, l'Education Nationale et la CAF. Celui-ci s'appuie sur des valeurs communes et partagées, sur lesquelles sera axée la politique éducative de la ville.

Les axes de celle-ci sont présentés plus en détail ci-dessous. Suivra ensuite sa mise en œuvre au sein des ALAE, dans le cadre du projet pédagogique.

Le projet, de manière globale, correspond à un principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse et respecte les principes d'égalité et de laïcité. Cela passe par un socle fondé sur :

- La promotion d'une politique sociale, fondée sur une démarche laïque porteuse de mixité, caractérisée par le souci permanent d'un vivre ensemble luttant contre les différentes formes de discriminations.
- La valorisation de l'engagement, de l'analyse critique, de la citoyenneté et de la solidarité.
- L'exigence de garantir la qualité de l'action éducative en direction des publics et du service social rendu aux familles.
- La volonté de partager l'observation et l'analyse des besoins, et des réalités des populations sur Saint-Jean et de construire ensemble l'évaluation et l'évolution des actions proposées.

Les projets portés par les structures périscolaires et extrascolaires de la ville s'organisent, pour la plupart autour d'un même projet fédérateur qui, cette année sera : **les multimédias**.

Observer et analyser les évolutions de populations scolaires

- Outil de prospection commun
- Identification des besoins
- Prise en compte de l'évolution des patrimoines d'accueil enfance (extension des capacités scolaires Centre et Preissac)
- Poursuite de la mobilisation des partenaires (enseignants, associations parents élèves)

Recentrer l'Enfance, coeur de projet, sur ses fondamentaux

- Renforcer le rôle de l'animateur comme auxiliaire de l'école, ce qui permet de respecter le rythme de l'enfant
- Créer les conditions nécessaires à la continuité éducative et favoriser la complémentarité école-Alae
- Stabiliser les équipes

Segmenter clairement les publics jeunesse et les fonctions

- Développer les accueils de vacances pour les préadolescents : Identification de la structure municipale Club Ados, projets passerelle avec l'ALSH (ex : rallye urbain...) et l'accueil jeunes (ex : vidéo, graph...), structurer le partenariat avec le Collège (identification des animateurs Club Ados, actions de prévention en complémentarité ...)
- •Reposer les axes d'intervention de la MJC auprès des ieunes de + de 14 ans

Fusionner un projet transversal d'animation en direction des familles, lieu intergénérationnel au sein des Granges, lieu emblématique du nouveau coeur de ville

- Reconstruire le projet familles et intergénérations
- Fab Lab intégré aux Granges comme outil d'innovation et de création, de partage de connaissances, lieu de rencontre de différents publics
- Carrefour coopératif socio-culturel intergénérationnel et transversal
- Centre social intégré aux Granges comme porte d'entrée et moteur de transversalité des publics
- Programmation partagée et concertée

Réforme des rythmes scolaires et projet éducatif territorial

La commune de Saint-Jean s'est engagée à mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013.

La mise en œuvre de cette réforme vise à développer une meilleure cohérence des acteurs et des actions à destination de l'enfant, considéré dans sa dimension globale (ce qui est déjà le cas pour Saint-Jean avec le PELS).

Cette organisation s'appuiera sur le Projet Educatif Territorial, (bâti en cohérence avec le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF). Ce projet va formaliser une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun la complémentarité des temps éducatifs.

Développer les accueils de vacances pour les pré-adolescents

A Saint-Jean, un certain nombre de préadolescents sont en recherche de loisirs actifs pendant les vacances scolaires. (Vacances Toussaint, Février, Pâques et vacances d'été).

Des séjours étalés sur plusieurs jours seront également organisés spécifiquement à l'intention des 11-15 ans.

Afin de favoriser la mobilité, l'autonomie et l'émancipation des plus jeunes (11-14 ans), des actions régulières ou permanentes sont recherchées entre la Ville et la MJC, dans le cadre de passerelles.

Structure Les Granges

La structure « Les Granges » se situe au cœur de la ville de Saint-Jean à proximité de la Mairie, au 33 ter Route d'Albi. C'est un lieu ouvert à tous accueillant différents publics qui se veut **intergénérationnel**, **espace socio-culturel**, accueillant le centre social, la médiathèque, la ludothèque, un accueil jeunes géré par la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), un Club Ados municipal et un espace senior (dont un accueil réalisé par l'association Age d'Or).

<u>Au rez-de-chaussée (les petites Granges) : le Centre social, le Club Ados, l'accueil jeunes</u> des + de 14 ans, le Fab Lab et l'Espace seniors

La politique jeunesse de la Ville s'est restructurée et connaît aujourd'hui une nouvelle étape, avec la création dès septembre 2015 d'accueils préados gérés par la Ville (Club Ados).

La MJC, en créant un accueil jeunes début 2016, va se consacrer à l'accompagnement des projets de jeunes : réalisation de projets citoyens, projets de mobilité européenne, aide à l'acquisition de l'autonomie, valorisation des actions jeunes, projets culturels...

Le projet Fab Lab complète la volonté de faire de ce lieu, un espace ouvert, intergénérationnel, innovant.

Les Granges, intégrant l'accueil jeunes (soirées, week-ends et vacances scolaires) et le Club ados (vacances scolaires), vont aussi permettre de créer un véritable lieu d'accueil socio-culturel pour les familles : lieu d'informations des actions municipales ou associatives menées à Saint-Jean, lieu-ressources, animations collectives (ex : café des Granges ...).

Le pilotage de cet accueil, stratégique pour la Ville, va être assuré par le Centre social dont les missions sont aujourd'hui réaffirmées.

Le choix de positionner le Centre social au cœur des « Granges » repose sur le souhait de prendre en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, dans un lieu d'animation de la vie sociale.

Ce service a donc toute sa place dans cet équipement à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Cet équipement a aussi une vocation familiale et pluri-générationnelle, lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux.

A ces équipements, s'ajoute un espace senior au sein d'une salle polyvalente qui regroupera les multiples activités en direction des seniors en partenariat avec la municipalité.

Les objectifs sont d'amener des rencontres variées, attrayantes et encore à inventer ; le tout en lien avec les autres espaces de ce nouveau lieu.

Ce bâtiment, largement ouvert sur l'extérieur permettra plus d'échanges et une plus grande liberté d'action.

Fonctionnement Général

1. lieu et ouvertures

LIEU: 33 ter route d'Albi « Les Petites Granges » 31240 Saint-Jean

HEURES OUVERTURE:

Vacances scolaires: Du lundi au vendredi de 8h45 à 18h

DATES DE FERMETURES 2018/2019 :

Vacances de Noël : du Lundi 24 Décembre au Vendredi 4 Janvier Vacances d'hiver : du 25 au 29 Février (première semaine) Le 1 er et 2 Novembre Lundi 22 Avril Mercredi 1 er Mai Du 12 au 23 août

2. modalités inscriptions

Une fois le dossier unique d'inscription déposé au service éducation (chemin du bois de Saget), le jeune et sa famille pourront choisir les dates souhaitées durant les vacances. Pour pouvoir accéder au Club ados, la reservation auprès du service éducation (maximum une semaine avant le début des vacances) est obligatoire.

Annexe 1 : règlement interieur

Il n'y a pas de fourniture des repas par la Ville.

L'équipe pédagogique

L'équipe du Club Ados:

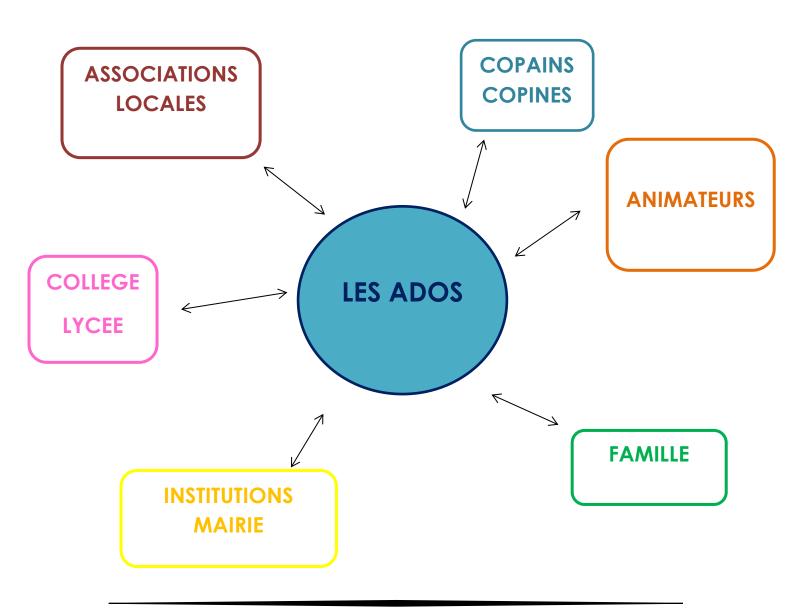
L'équipe sera composée de deux animateurs référents au club ados diplômés travaillant en alternance (Riad et Aurélie) avec un animateur de la commune qui interviendra sur chaque semaine de vacances. En complément, un ou 2 Educateurs sportifs seront présents notamment lors des séjours.

La polyvalence de l'animateur est importante ainsi que sa capacité à s'adapter. Au-delà des qualifications, des compétences, l'animateur doit avoir une bonne qualité relationnelle et une bonne connaissance du public.

Il sera le point de repère.

Selon les objectifs fixés, l'animateur devra s'assurer de la réalisation et de la mise en œuvre de ces derniers. Son implication et sa disponibilité sont donc essentielles.

Le public et son environnement



Le préadolescent 10/12

Il se caractérise par un triple développement physique, intellectuel et moral qui lui permet l'épanouissement de sa personnalité et de sa maturité

<u>Développement physique et psychomoteur</u>:

A cet âge le jeune est « bien dans sa peau ». Une certaine harmonie physique se dégage même si les filles commencent à se former. Il a encore envie de jouer, d'avoir des exercices physiques. Il a une grande vitalité physique et un désir de se dépenser. Il a besoin d'espace et aime jouer avec les copains. Il a un intérêt pour l'activité car il a acquis une coordination plus fine et une plus grande capacité d'attention. Il a un réel désir de création. Son imagination est débordante mais se rapproche de sa situation réaliste.

<u>Développement intellectuel</u>:

Il maitrise son jugement. Il a une capacité d'analyse et de critique. Il est apte au raisonnement, il est capable d'élaborer des stratégies. Son sens du danger est réel.

Développement moral-social : le sentiment de justice injustice prédomine. Le sens des valeurs prend du sens et devient important. Il recherche à se rendre responsable et à devenir autonome « être enfin considéré comme un grand »

Les groupes mixtes sont de plus en plus difficiles, il faut donc s'attendre à gérer des sousgroupes.

Pour cela l'animateur :

- doit élaborer des activités et des jeux spécifiques, plus techniques, plus sportifs
- doit permettre au jeune d'avoir des responsabilités
- doit permettre au jeune de pouvoir émettre un jugement, des critiques
- doit permettre l'autonomie tout en respectant le respect des règles de la vie de groupe
- doit privilégier les jeux, activités collectifs et sportifs

Il faut avoir un sens du dialogue et une grande capacité d'adaptation. Il faut surprendre pour les captiver et les fidéliser.

L'adolescent 13/15 ans

C'est une période charnière, c'est une période de transition de l'enfance au presque adulte. Tout est un bouleversement aussi bien du côté physique, psychique, affectif, qu'intellectuel. Le jeune est souvent en quête de son identité.

Développement physique :

La poussée hormonale qui se produit engendre des chamboulements. Une croissance accélérée qui entraine une métamorphose physique aussi bien chez les garçons que chez les filles. Le développement des organes liés à la reproduction engendre une grande

consommation d'énergie ce qui produit une certaine fatigue. Son côté « paresseux » est biologiquement explicable.

L'adolescent à une tendance à « être mal dans sa peau ». il est maladroit, en perte d'équilibre, ce qui produit un certain mal être général mais il cherche aussi à dépasser ses limites.

<u>Développement intellectuel</u>:

Il a un sens développé de l'analyse, du raisonnement, de l'argumentation. Il émet des hypothèses, des déductions, élabore des stratégies. Il aime débattre, discuter. Il aime aussi être dans la contestation, le défi, l'opposition surtout vis-à-vis de l'adulte.

Il se rattache à des idéaux, des grandes valeurs. Il est en quête d'idéaux (vérité, sincérité, justice) tout en pensant à son avenir.

<u>Développement affectif et social:</u>

C'est la période de la découverte de l'autre, de l'émergence du désir. C'est le jeu de la séduction. L'adulte qui était auparavant là pour lui apporter sécurité et équilibre va être relégué à un rôle de conseiller, d'accompagnateur. Le jeune a besoin de se confronter à l'adulte. Il devient son centre d'intérêt.

Il a besoin de tester les limites et leur pertinence. Les passages à l'acte deviennent une tentation. « On fait » et après « on constate ».

Il cherche également à s'individualiser, à se forger une identité, à devenir un individu à part entière. Pour s'identifier, il se rattache à des idoles, des modes, des rites (langage) qui vont le faire appartenir à un groupe (des potes, des copains). Il se socialise et créait des vrais liens.

Il a une soif d'exploration. Une seule réponse ne lui suffit pas. Il veut aller voir, vérifier. Il a une curiosité insatiable.

Pour cela l'animateur :

- doit avoir une relation privilégiée avec le jeune
- doit le rassurer, être à son écoute mais aussi lui faire confiance.
- doit le stimuler pour l'aider à progresser
- doit s'assurer que les échecs sauront le forger
- il doit permettre au jeune de faire face à ces propres choix et décider par lui-même de ses orientations
- il doit rendre le jeune acteur et non consommateur

Objectifs de la structure

Les objectifs de la structure sont en lien direct avec le projet des Granges qui facilite la communication est l'échange du fait de partager les locaux avec la MJC, le Centre Social, le Fab Lab et la proximité du publics Séniors, de la Médiathèque/Ludothèque et du Service culture.

Objectif 1 : Favoriser l'accueil de tous

- Faciliter l'intégration des nouveaux :
 - o Organiser des jeux de connaissance
 - o Utiliser les jeux et sports collectifs afin de créer des liens
 - o Veiller au non rejet
- o Maintenir le groupe :
 - o Surveiller la formation de clan
 - o Impliquer les nouveaux rapidement dans un projet collectif
 - o Etre à l'écoute de leurs remarques
- Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :
 - o II doit s'assurer d'un bon accueil, et les renseigner sur le fonctionnement
 - o II doit faciliter l'intégration des jeunes dans les projets
 - Il doit rassurer les parents en expliquant l'organisation et le fonctionnement de la structure.

Objectif 2 : Développer la personnalité du jeune adolescent

- o <u>Permettre l'autonomisation et la responsabilisation du jeune</u>:
 - o Les laisser participer à l'aménagement du local
 - o Laisser la libre utilisation du matériel
 - o Ecrire ensemble le règlement intérieur
 - Organiser et planifier des tâches quotidiennes
 - Encourager la prise d'initiative
- o Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance :
 - o Mettre en place des règles de vie ensemble et veiller à leur application
 - Permettre à chacun de s'exprimer, soumettre des idées
 - o Intégrer et impliquer tous les jeunes
- Favoriser les échanges avec l'environnement local :
 - Organiser des rencontres avec d'autres jeunes
 - o Organiser des séjours avec d'autres accueils jeunes
 - Mettre en place des échanges intergénérationnels
 - Participation aux actions organisées sur ou par la commune (Médiathèque : partir en livre, Ludothèque : journée du jeu, MJC : macadam art, Service Culturel : spectacle... Fab Lab, Centre Social)

o Permettre le développement du côté collectif chez le jeune :

- o Prise de décision collective
- o Organiser un maximum de projets collectifs
- Utiliser les sports et grands jeux collectifs
- o Renforcer l'esprit et la cohésion du groupe

o Mettre en place des passerelles :

- o De l'alsh élémentaire vers l'accueil Ados
- o De l'accueil Ados vers la MJC
- o Intégration progressive lors des années charnières
- o Projets communs
- o Rencontres et échanges avec les parents

o Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- o II doit surveiller les déviances
- o II responsabilise le jeune au travers des actions et des projets
- o II favorise l'ouverture sur l'environnement local
- o II doit veiller à ce que tous les jeunes participent
- Il assure la mise en place et l'organisation des passerelles

Objectif 3 : mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif ou la place de chaque jeune est reconnue et respectée

- o <u>Développer l'acceptation de la différence</u>
 - o Sensibiliser le jeune par des jeux, débats et discussions
 - o Accueillir les jeunes de toutes origines et différents
 - o Favoriser les rencontres de différentes cultures
 - o Accueillir des jeunes et intégrer des jeunes en situation d'handicap

o <u>Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes :</u>

- o Faciliter la liberté d'expression
- o Prendre en compte les difficultés de chacun en favorisant les échanges et en les intégrant aux différents projets
- Tous les jeunes doivent être écoutés de tous grâce à une prise de parole et une décision collective
- o Tendre à ce que les plus âgés aident les plus jeunes

o <u>Développer la vie en collectivité</u>

- o Les règles de vie seront établies par le jeune et le public MJC
- Organiser les tâches quotidiennes
- Chaque jeune doit participer aux tâches afin de garder un local propre (ranger et nettoyer)
- o Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif:
 - o II fait en sorte d'éviter l'exclusion des jeunes du groupe

- o Il adapte et tient compte des difficultés de chacun
- Il transmet les valeurs de l'entraide, la solidarité, de la liberté d'expression et de l'écoute
- o II veillera à l'application des règles de vie et des tâches quotidiennes

Objectif 4 : Permettre aux jeunes de choisir un thème ou un projet à mettre en place

- o <u>Favoriser la prise d'initiative dans la mise en place des projets :</u>
 - o Utiliser le blog du club pour montrer leur choix
 - o Mettre en place des temps spécifiques pour que des projets puissent s'organiser avec eux et par eux
 - o Proposer différentes activités en tenant compte de leur demande et choix
- o Solliciter l'imaginaire et la créativité du jeune
 - o Créer des activités choisies auparavant collectivement
 - o Développer la recherche des jeunes
- o Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :
 - o II doit être à l'écoute des projets des jeunes
 - o Il doit les guider et les aider dans la démarche de projet
 - o II doit fournir aide et documentation si nécessaire
 - Il doit toujours proposer plusieurs activités à un moment donné pour favoriser le choix
 - Il doit proposer des activités comme les activités artistiques pour solliciter la créativité et l'imaginaire du jeune

Objectif 5 : Permettre au jeune adolescent d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école :

- o Instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein de l'accueil :
 - o Favoriser les échanges et le dialogue
 - o Donner des responsabilités aux jeunes
- o Proposer des projets différents de ceux de l'école et de la famille :
 - Mettre en place des activités attrayantes
 - o Monter des projets originaux
 - o Ne pas obliger un jeune à faire une activité
- o Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :
 - o II est à l'écoute des jeunes
 - o II doit permettre l'appropriation du lieu par les jeunes
 - o Il doit faire en sorte que ses activités et ou projets soient attractifs, intéressants.

Objectif 6 : Permettre au jeune d'être reconnu comme une personne ayant des droits, notamment celui de s'exprimer sur ce qu'il vit :

- o <u>Favoriser les échanges et dialogues entre jeunes mais aussi entre les jeunes et l'animateur:</u>
 - Des temps de discussions ou réunions sont organisés
 - o Prendre en compte les remarques de chacun
 - o Tenir un cahier retour des différents échanges
- o Faciliter l'expression des jeunes :
 - o Mise en place d'un blog
- o Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :
 - o Il est à l'écoute des jeunes
 - o Il maitrise le réseau partenarial, afin d'orienter si besoin
 - o II doit favoriser les dialogues et mettre un terme aux monologues
 - o II doit faciliter l'expression de tous

Activités et projets

Les activités sont proposées en fonction des demandes des jeunes et des moyens mis à disposition.

Elles peuvent être impulsées directement par l'équipe, pour éviter l'essoufflement.

Un planning sera établi avec les jeunes pour les vacances.

Les sorties seront proposées, à la demande des jeunes, mais aussi suivant les manifestations ayant un lien avec les différents projets du club.

Les projets de l'année 2018-2019 :

Projet « bricolage et jardinage »

Objectifs:

Il s'agit ici de fabriquer un salon de jardin pour les usagers de l'espace jeunesse-famille. Ce projet favorisera l'autonomie, la créativité et l'apprentissage de techniques et d'outils de façon ludique. Cela permet également de fédérer les différents usagers d'un même espace avec ce projet commun.

Comment?

Récupération de matériel de récupération de types palettes avec pourquoi pas un partenariat avec les services techniques de la municipalité.

Montage et confection du salon (Banquette/assise, table basse), peinture, et couture (coussins)

Avec qui?

Les jeunes seront en partenariat avec les services techniques pour la récupération du matériel, la MJC pour la confection du salon et les couturières du centre social pour les coussins.

Projet multimédia

Objectifs:

Dans le cadre de l'ouverture des granges, la municipalité a décidé d'avoir un thème commun avec les différents sites accueillant du public sur le thème « multimédia » afin de mettre en avant le FabLAb nouvellement construit au sein des granges, ainsi que le pôle multimédia de la médiathèque qui n'existait pas avant.

Favoriser la créativité

Découvrir le nouveau complexe des granges et savoir en parler.

Apprentissage de techniques vidéo.

Comment?

Créer une vidéo avec les ados de présentation des granges (situation géographique, ce qui s'y trouve, ce que l'on peut y faire,...) en partenariat avec le médiateur du pôle multimédia de la médiathèque.

Vidéo qui sera retransmise sur le site du club ados.

Matériel vidéo et un logiciel de montage vidéo proposés par le médiateur.

Avec qui?

Les ados: écriture du scénario, choix des effets, réalisation et montage vidéo.

Projet animé par le médiateur multimédia et l'animateur.

Projet sportif

Objectifs:

Nous souhaitons par le biais de ce projet initier les jeunes à la pratique sportive.

Nous voulons leur faire découvrir des sports nouveaux ou peu connus, faire des initiations. Le but étant la découverte, l'apprentissage de valeurs inculquées par le sport et le partage.

Derrière le sport se cache beaucoup de valeurs (partage, entraide, solidarité, dépassement de soi,...). Nous chercherons à leur faire toucher du doigt ce point-là et les aider à réfléchir sur eux-mêmes et leur capacité à véhiculer ces valeurs.

Rendre accessible le sport à tous.

Comment?

Nous proposerons un stage sportif de quelques jours pendant les vacances de la toussaint et deux séjours, un séjour ski durant les vacances d'hiver et un séjour sport été au mois de juillet

Avec qui?

Nous essaierons de favoriser les partenariats avec les associations sportives de la commune et des communes environnantes.

Nous pouvons également solliciter les ARS de la commune.

Projet de découverte du monde environnant

Objectifs:

Découvrir la ville de Saint-Jean, son patrimoine, son histoire.

Découvrir les communes alentours, les visiter, notamment les villes de Toulouse riche en histoire.

Favoriser l'autonomie (se renseigner seul, s'intéresser, se déplacer seul ou en groupe, savoir se repérer, prendre différents moyens de transport...)

Le but étant de faire découvrir de façon ludique par différents moyens et supports pour intéresser le jeune.

Comment?

Nous faisons régulièrement des sorties à Toulouse pour y faire des visites guidées ludiques, notamment avec l'office de tourisme qui propose des visites guidées adaptées aux ados.

Découvrir, étudier les différents sites et monuments de la ville. Travail sur l'art visuel, la photographie, la mise en valeur des différents bâtiments de la ville et retranscrire ce travail sous forme d'exposition accessible à tous les usagers.

Jeu de « chasse au trésor » : Le géocaching > Le géocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite pour rechercher ou dissimuler des « caches », dans divers endroits à travers le monde. Une fois la cache trouvée on peut y laisser un objet ou un mot pour les suivants...

Avec qui?

Office de tourisme de Toulouse Les ados, le service culture de la ville Application geocaching

Projets passerelles

Objectifs:

Il y a deux passerelles possibles:

- -passerelle avec les CM2 de l'ALSH qui consiste à ouvrir le club aux futurs collégiens qui seront amenés à côtoyer le club ados. Favoriser l'autonomie et la démarche d'être acteur de ses vacances et de pouvoir choisir les projets auxquels ils veulent adhérer, à se renseigner seuls sur les ateliers et sorties proposés, investir les locaux et apprendre à connaître leurs futurs camarades.
- -passerelle avec la MJC qui ouvre le champ des possibles sur les différents ateliers proposés par la MJC, ainsi que la mise en place de projets.

Comment?

Par le biais d'ateliers en commun, de journées portes ouvertes, ou de découverte du lieu, et des sorties en commun également.

Avec qui ? L'ALSH La MJC Les ados

<u>Présentation Journée type</u> (hors sorties):

8h45/10h30	Accueil / temps libre	
10h30/12h00	Activités ou projets	
12h00/13h30	Repas	
13h30/14h00	Accueil / temps libre	
14h00/17h00	Activités ou projets	
17h30/17h30-18h00	Accueil / temps libre / échange	

La place et la participation des jeunes

Le temps d'échange :

- o Il a lieu en début et/ou fin de chaque ouverture de l'accueil
 - Il permet de réunir l'ensemble des jeunes et de l'équipe, et de faire le point sur : les animations proposées ou choisies, les décisions à prendre, les projets en cours.
- o Il permet à chacun de s'exprimer, c'est un temps de parole.

Un outil d'expression multimédia :

 <u>Le blog</u>: permet à chacun d'y insérer des suggestions, des remarques, ressentis, photos, impression... sous forme d'articles sur notamment les projets, sorties, passerelles...

Les réunions Jeunes-Animateurs

Il est important que les jeunes acquièrent les bases de la vie citoyenne, par le biais des structures scolaires ou extra-scolaires.

Les temps d'échanges permettront à chacun de s'exprimer, de trouver sa place.

Il doit permettre et favoriser le dialogue, et l'expression des jeunes.

Les séjours

Les séjours seront organisés en lien avec des structures jeunesses des environs ou l'ALSH élémentaire.

Un séjour hiver sera proposé lors des vacances de Février (6 jours/5 nuits) axé sur l'apprentissage et la découverte du ski alpin.

Un séjour été sera monté durant les petites vacances par les jeunes et pour les jeunes accompagnés par les animateurs.

Les séjours sont un complément des activités ou des projets mis en place au Club Ados. C'est un outil pédagogique qui permet aux jeunes de pratiquer des activités sportives, des activités nouvelles et/ou innovantes. Les séjours seront aussi un lieu privilégiés où les objectifs comme : le vivre ensemble et l'environnement prendront une autre dimension.

Les sorties

Lors des vacances scolaires deux sorties par semaine seront organisées, en journée ou demi-journée.

Des sorties seront possible également certains samedis durant l'année, axées sur les projets, passerelles, échanges et envies des jeunes.

Ces sorties culturelles, sportives, écologiques et ludiques favoriseront la découverte de soi et du monde.

Les animateurs du club favoriseront la participation des ados lors de l'élaboration des sorties. Des sorties, des échanges, des passerelles seront également organisés avec différentes associations (MJC, Age d'Or, ...) ainsi que les structures municipales accueillant différents public (ALSH, CCAS, Prévention Médiation, Service Culture, Médiathèque ...) et éventuellement avec des accueils jeunes d'autres communes.

Evaluation

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	critères	indicateurs	outils
Favoriser l'accueil de tous	mise en place de temps accueillant hors activités	le jeune vient 'il seul ou avec des copains ou famille	nombre de « nouveaux jeunes »	-listing -Réunions
Développer la personnalité du jeune adolescent	Apprendre à se connaître soi-même	capacité d'échanges et d'opinion	taux de participation aux projets	-Observations
mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble »	mise en place d'une chartre de vivre ensemble	respect des règles de vie	nombre de règles non respectées	Réunions
Permettre aux jeunes de choisir un thème ou une activité à mettre en place	permettre au jeune de s'inscrire mais aussi de construire un programme ensemble	capacité du jeune à choisir son activité	nombre d'activités proposées	-murs d'expression -listing
Permettre au jeune adolescent d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école :	-créer un climat de confiance -prévoir des temps accueil ados et parents	capacité du jeune à gérer son temps libre	nombre de passages spontanés	nombre de passage et de participation
Permettre au jeune d'être reconnu comme une personne ayant des droits, notamment celui de s'exprimer sur ce qu'il vit	-créer des espaces de discussions informels -Mise à disposition du blog	capacité d'expression simple par différents supports	Nombre de jeunes s'exprimant librement	-observation -blog